

## DISPOSITIF « PLUS DE MAÎTRES QUE DE CLASSES » : MISSIONS ET PROFIL

<b>1- POSTE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Intitulé</b> : Dispositif « Plus de maîtres que de classes »</li> <li>➤ <b>Lieu de rattachement</b> : Ecole Cazalé à PAMIERS (1 poste) Ecole Lucien Goron GI à FOIX (1 poste)</li> <li>➤ <b>Public concerné</b> : Ce poste est ouvert à tous les enseignants du premier degré.</li> </ul>
<b>2- CADRE GENERAL DE LA FONCTION</b>  BO n°3 du 15 Janvier 2013	<p>L'enseignant affecté dans le cadre du dispositif « plus de maîtres que de classes » renforce l'encadrement pédagogique de l'école ou du groupe d'écoles identifiées pour permettre la mise en place de nouvelles organisations pédagogiques, en priorité au sein même de la classe, de répondre plus efficacement par des situations pédagogiques adaptées et diverses aux difficultés rencontrées par les élèves et de les aider à effectuer leurs apprentissages fondamentaux, indispensables à une scolarité réussie. Ce renforcement de l'encadrement pédagogique doit se traduire par des résultats mesurables au regard d'indicateurs définis.</p> <p>Sous la responsabilité de l'IEN, les activités de l'enseignant du dispositif « plus de maîtres que de classes » font l'objet d'un bilan annuel, quantitatif (élèves identifiés, nombre d'heures dispensées aux élèves ...) et qualitatif (amélioration des résultats scolaires, amélioration des scores aux évaluations nationales, amélioration de la fluidité des parcours ....)</p>
<b>3- MISSIONS PEDAGOGIQUES</b>	<p>Enseignant ayant manifesté ses compétences pédagogiques et ayant acquis une expérience de la gestion de la difficulté scolaire, il inscrit son action dans le projet défini par l'école et validé par l'inspecteur de l'éducation nationale (IEN) chargé de la circonscription. Il intervient en priorité au cycle 2 selon des modalités définies par l'équipe pédagogique et en relation avec les titulaires des classes.</p> <p><b>En co-intervention avec l'action des maîtres titulaires, le maître supplémentaire :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Co-intervient dans la classe avec l'enseignant titulaire.</li> <li>➤ Prend en charge des petits groupes d'élèves en fonction de besoins identifiés.</li> <li>➤ Prend en charge la classe pour permettre à l'enseignant titulaire d'intervenir auprès de quelques élèves.</li> <li>➤ Centre prioritairement son action sur l'acquisition des instruments fondamentaux de la connaissance (expression orale et écrite, mathématiques) et de la méthodologie du travail scolaire.</li> <li>➤ Participe à l'évaluation des actions conduites,</li> <li>➤ Participe au suivi individualisé des élèves et à l'élaboration des outils de ce suivi.</li> </ul> <p><b>Dans le cadre des concertations de l'équipe d'école, le maître supplémentaire :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Assure, avec l'ensemble de l'équipe, la cohérence du dispositif pour garantir aux élèves un cadre d'apprentissage solide et sécurisant.</li> <li>➤ Contribue au suivi, aux aides et adaptations pédagogiques mises en œuvre pour des élèves qui bénéficient d'un PPRE ou d'un PAP.</li> <li>➤ Conçoit et met en œuvre une évaluation des effets du dispositif sur les résultats scolaires des élèves.</li> </ul>
<b>4- QUALITÉS REQUISES</b>	<p><b>Connaissances requises</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Posséder une connaissance approfondie des apprentissages fondamentaux de l'école primaire.</li> <li>➤ Connaître des démarches pédagogiques et les processus d'apprentissage qui s'y réfèrent.</li> <li>➤ Avoir une expérience ou connaissance confirmée de la gestion de la difficulté scolaire (méthodes pédagogiques, pratiques de différenciation pédagogiques).</li> </ul> <p><b>Compétences attendues :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Etre force de proposition sur des modalités d'accompagnement et de co-intervention dans la classe.</li> <li>➤ Avoir une bonne analyse des caractéristiques des difficultés d'apprentissage.</li> <li>➤ Avoir le sens de la communication, une réelle aptitude à l'écoute et au travail en équipe.</li> <li>➤ Posséder des capacités d'organisation, de rigueur dans la gestion des apprentissages.</li> <li>➤ Etre capable de concevoir des dispositifs d'évaluation et d'analyser les productions des élèves.</li> <li>➤ Etre capable d'évaluer son action dans le cadre du projet éducatif d'équipe.</li> </ul>

**Personnes en charge du dossier :**

**Mme LESAGE Isabelle**  
**M. DE LA CRUZ Michel**

IEN PAMIERS Basse Ariège  
IEN FOIX Pays de Foix ASH

Tél : **05.67.76.52.87**  
Tél : **05.67.76.52.82**